

31 DÉCEMBRE 2023

Information générales

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Covéa Finance
NOM DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)	Covéa Perspectives Entreprises
CODE ISIN	FR0010567537 (Part I) FR0000939886 (Part A)
CODE LEI	9695006J348JQ67NRV89
PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC	France
CLASSE D'ACTIFS	Actions
TYPE DE VÉHICULE JURIDIQUE	OPCVM
TYPE DE STRUCTURATION	SICAV

Politique d'investissement et dynamique de collecte

ENCOURS (<i>actif net</i>) AU 31.12.2023	184 431 720,24 €
SI L'OPC EST EN COURS DE LEVÉE	Non
ACTIF DÉJÀ INVESTI AU 31.12.2023	184 431 720,24 €
FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2020 ET LE 31.12.2021	En millions d'euros : - 17 301 214 € En % de l'actif net de l'OPC : - 8 %
FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2021 ET LE 31.12.2022	En millions d'euros : - 22 241 886,95 € En % de l'actif net de l'OPC : - 9,64 %
FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2022 ET LE 31.12.2023	En millions d'euros : - 6 998 240,87 € En % de l'actif net de l'OPC : - 3,95 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONDS PROPRES	58,9 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN QUASI-FONDS PROPRES	0,0 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES PME/ETI FRANÇAISES EN FONDS PROPRES	27,0 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES TPE, PME OU ETI FRANÇAISES EN QUASI-FONDS PROPRES	0,0 %
RÉGIME D'INVESTISSEMENT - 1 OU 2	1

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires

NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES
FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-
FONDS PROPRES 23

NOMBRE DE TPE-PME FRANÇAISES
FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-
FONDS PROPRES 1

NOMBRE D'ETI FRANÇAISES FINANCÉES EN
FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES 8

Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises

NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION
DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE
AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE
SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2020 ET LE
31.12.2021 5

NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION
DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE
AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE
SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2022 ET LE
31.12.2023 2

NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTA-
TION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN
BOURSE AUXQUELLES L'OPC A SIGNIFICATIVE-
MENT PARTICIPÉ ENTRE LE 31.12.2022 ET LE
31.12.2023 2

% DE L'ACTIF CORRESPONDANT À DES
TITRES ÉMIS PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE
AYANT PROCÉDÉ À UNE OPÉRATION
D'AUGMENTATION DU CAPITAL OU
D'INTRODUCTION EN BOURSE DEPUIS LE
31.12.2020 6,63 %

Dimension territoriale

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES
EN FRANCE DANS LES ENTREPRISES DU
PORTEFEUILLE FINANCÉES EN FONDS PROPRES
OU QUASI-FONDS PROPRES DONT LE SIÈGE
SOCIAL EST EN FRANCE 144 633 €

RÉGIONS DANS LESQUELLES L'OPC A RÉALISÉ
DES INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES
NON COTÉES

EN DEHORS DU LABEL RELANCE, UN AUTRE LABEL ESG EST-IL ATTRIBUÉ AU FONDS ?

TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE *(le cas échéant par classe d'actif)*

Au 31.12.2023 : 100%
Petites et moyennes capitalisations : 100%
Grandes capitalisations : 100%

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DE LA NOTE ESG ET/OU RAPPEL DES INDICATEURS SUIVIS AU TITRE DU LABEL RELANCE

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit «Règlement Disclosure»).

L'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions de grandes capitalisations, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et la dette souveraine émise par les pays développés et,
- 75% des actions de petites et moyennes capitalisations.

Cette analyse est fondée sur une approche en amélioration de note permettant, sur une échelle de notation de 0 à 1 (0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note), de justifier d'une note moyenne pondérée pour le compartiment supérieure à la note de l'univers d'investissement de départ. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analyse extra-financière. Dans le cas où la notation de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un prestataire de données externe. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision de l'équipe de gestion sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Par ailleurs, l'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations ayant leur siège social dans les pays de l'Union européenne. Dans ce pourcentage, l'OPCVM investit à hauteur de 50% minimum dans des sociétés ayant leur siège social en France, tout en respectant un investissement minimum de 10% de l'actif net dans des sociétés françaises dont la capitalisation boursière est ou a été inférieure à 2 milliards d'euros au cours de l'un des quatre derniers exercices comptables.

RÉSULTATS ESG DU PORTEFEUILLE *(dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)*

Au 31.12.2023 :
Score ESG du portefeuille (en nb) : 0,49 / 1
Score ESG du portefeuille (en poids) : 0,50 / 1

PRÉCÉDENTE NOTE ESG DU PORTEFEUILLE

Au 30.12.2022 :
Score ESG du portefeuille (en nb) : 0.47 / 1
Score ESG du portefeuille (en poids) : 0.42 / 1

RÉSULTATS ESG DE L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT *(pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)*

Au 31.12.2023 :
Score de l'univers (en nb) : 0,417 / 1

ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS LE 30.06.2023, POUR PROMOUVOIR LES CRITÈRES ESG DU LABEL RELANCE AUPRÈS DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

En lien avec notre politique d'engagement et de dialogue actionnarial, disponible sur notre site internet, nous engageons des dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille. Depuis le 30.06.2023, un dialogue a notamment été réalisé avec la société Verallia. Nous avons également continué d'exercer notre droit de vote aux assemblées générales (cf notre rapport de vote, également disponible sur le site Covéa Finance). Le deuxième semestre 2023 a été consacré à l'analyse des réponses reçues lors de la campagne de courriers réalisée au premier semestre de l'année. Celle-ci visait à questionner les sociétés sur leur vision stratégique long terme mais aussi d'obtenir des éléments sur leur politique de ressources humaines, sur l'impact de la transition digitale sur leur activité, ou encore sur leur vision de l'équilibre client/fournisseurs au travers de l'organisation de leur chaîne d'approvisionnement. L'analyse des réponses a pour objectif de cibler les thèmes de notre nouvelle campagne 2024.